

Comment renouveler votre abonnement ? Explications !

A partir du 9^e panier reçu (abonnement trimestriel) ou du 44^e panier (abonnement annuel), vous recevez chaque semaine un email automatique vous invitant à renouveler votre abonnement.

Vous pouvez alors faire le renouvellement directement sur votre espace adhérent. C'est plus simple pour vous et pour nous !

Le montant à payer pour le renouvellement sera indiqué sur votre espace adhérent.

Chaque année, il faut ajouter à ce montant l'adhésion annuelle à Espace Emploi et au Réseau Cocagne (23,15€). **Si vous ne connaissez pas la date anniversaire de votre adhésion, demandez-nous !**

Dès que le renouvellement est validé sur votre espace, les relances automatiques par mail s'arrêtent.

Cas particulier : si vous souhaitez **changer de lieu de dépôt** lors de votre renouvellement, il est indispensable de nous en informer par email ou par téléphone. Ce n'est qu'après confirmation de notre part que le changement sera pris en compte.

Vous aimez nos légumes ? Pensez à l'abonnement annuel !

- ⇒ Jusqu'à 5 annulations de paniers par an
- ⇒ Possibilité de payer par prélèvement mensuel ou en plusieurs fois
- ⇒ Beaucoup de moins de manip', beaucoup plus simple !

Et cela facilite aussi beaucoup notre fonctionnement, ce qui nous dégage plus de temps pour le cœur de notre activité : l'insertion professionnelle, le maraîchage biologique.

LE PANIER DES JARDINS DU BREIL

Le panier bio, local et solidaire du pays de Rennes
Année 2019 — Semaine 9

Légumes	Unité	Cons	PrixUnit	Duo	Mont	Famille	Mont
Poireau	Kg	II	2.70	0.8	2.16	1	2.7
Betterave crue	Kg	III	2.30	0.5	1.15		
Navet nouveau	Botte	II	2.30	1	2.30		
Pomme de terre	Kg	III	1.90	0.6	1.14		
Mesclun	Kg	I	12	0.15	1.80	0.2	2.40
Radis green meat	Kg	III	2.40			0.5	1.20
Panais	Kg	III	2.50			0.5	1.25
Persil	botte	I	1.20			1	1.20
Chou rouge	Kg	III	2.30			1.2	2.76
Betterave cuite	Kg	II	4			0.5	2
					8.55		13.51



Conservation I: courte (1-3 j.) II: moyenne (3-7 j.) III: longue (+7 j.)

Pour annuler un panier

Avant le lundi 8h

- un e-mail : paniers@jardinsdubreil.fr
- un coup de fil : **02 99 54 52 71**
- sur votre espace adhérent sur le site internet

Provenance des pommes de terre: Coopérative Poder
Variétés: Yona chair tendre (peau rosée)
Certification Agriculture Biologique

Les premiers primeurs !

Les navets nouveaux ouvrent la saison des primeurs, ils sont arrivés très tôt cette année. Vous pouvez les manger en crudité ou rapidement poêlés, et utiliser les fanes en soupe ou en pesto.

Après les navets, ce sera les oignons nouveaux et les radis roses, récoltés à partir de fin mars, puis les salades et les carottes en avril. Les pommes de terre commencent à peine à pousser sous les serres, donc on espère les récolter à partir de mi-mai.

En ce moment nous continuons à planter d'autres légumes primeurs : betterave, chou rave, fenouil, et nous faisons cette semaine le semis des premières courgettes, pour une plantation fin mars et une récolte fin mai si tout va bien !



Tél. 02 99 54 52 71

site web : www.jardinsdubreil.fr